

APPROBATION DE MÉDICAMENTS PAR LA PROVINCE

Processus d'évaluation des médicaments par la province

La décision du gouvernement de financer de nouveaux médicaments s'appuie sur les conseils d'experts professionnels de la santé membres du Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques. Ce comité examine et évalue de façon très rigoureuse les rapports et les données scientifiques ainsi que le rapport coûts-efficacité des médicaments et soumet des recommandations de financement au ministre de la Santé et des Soins de longue durée.

Processus d'évaluation des médicaments contre le cancer

Au début de 2005, le Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques et Action Cancer Ontario, conseiller principal du gouvernement ontarien en matière de cancer et de soins de santé, ont formé un sous-comité. Le processus d'évaluation des nouveaux médicaments contre le cancer s'est ainsi fait plus rapidement. Ce sous-comité conseille le Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques qui, en retour, soumet des recommandations de financement au ministre de la Santé et des Soins de longue durée.

La mise en place de ce nouvel organe consultatif a simplifié le processus menant à l'approbation de médicaments contre le cancer. Elle signifie aussi que Action Cancer Ontario ne formule plus de recommandations de façon indépendante et ne les soumet plus directement au ministre. En outre, la province peut plus souvent mettre à jour la liste des médicaments approuvés contre le cancer à mesure que de nouveaux médicaments sont recommandés et approuvés.

Processus d'évaluation de Herceptin

Vers la fin du mois de mai 2005, le ministère a demandé au fabricant de Herceptin de fournir, aux fins d'évaluation, des renseignements de nature clinique et économique au sous-comité du Comité d'appréciation des médicaments et des thérapeutiques et de Action Cancer Ontario. Le ministre a ensuite demandé au comité mixte d'accélérer le processus d'évaluation de ce médicament tout en préservant l'intégrité du processus établi par le gouvernement. Le Comité a soumis au ministre sa recommandation d'approbation à la mi-juillet.

Comment agissent Herceptin, Navelbine et Taxotere

Ces trois médicaments contre le cancer, administrés par voie intraveineuse et utilisés en traitement conjoint avec d'autres médicaments, ont prouvé leur efficacité.

- Herceptin est un anticorps qui se lie à la protéine HER-2 des cellules cutanées humaines. On pense que cette protéine, lorsqu'elle est en nombre excessif, favorise la prolifération des cellules du cancer du sein. Herceptin contribue à réduire la taille des tumeurs cancéreuses et favorise l'efficacité de la chimiothérapie.

- Navelbine interfère dans la division des cellules du cancer pulmonaire à petites cellules. Il est administré après le prélèvement chirurgical des tumeurs cancéreuses et conjointement avec d'autres agents de chimiothérapie.
- Taxotere ralentit la prolifération des cellules cancéreuses chez les hommes manifestant des symptômes et ayant reçu un diagnostic de cancer de la prostate androgéno-indépendant avec métastases. On l'utilise lorsque les traitements aux hormones sont devenus inefficaces.